

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel 2007

Soliswiss s'établit sur le marché en tant que groupe.

La Coopérative se concentre sur les indemnités forfaitaires.

Soliswiss SA poursuit quant à elle avec succès la gestion de patrimoine et de médiation d'assurance.

Depuis 2007, la Coopérative se concentre exclusivement sur sa compétence de base, à savoir les indemnités forfaitaires. Durant cette année, elle a aidé des personnes et des familles ayant subi des dommages au Liban, en Colombie et en Irak. Une requête venant de Bolivie a été rejetée parce que les conditions statutaires n'étaient pas réunies. Une autre demande venant d'Europe de l'Est est en cours d'examen.

Des finances solides

Le Fonds d'indemnisation permet de faire face au plus grand événement possible. C'est dix fois plus que ce qu'exigent les autorités de contrôle, et témoignage d'une grande prudence dans la conduite des affaires. La garantie accordée par la Confédération confère à Soliswiss une couverture de risque supplémentaire même s'il est toujours très peu probable qu'elle doive faire appel à cette garantie.

Durant la période citée, les placements de capitaux ont atteint un rendement global de 8,7%, ce qui est un très bon résultat. Les sociétaires peuvent faire les mêmes placements que la Coopérative. Notre portefeuille comportant différents achats et ventes durant cette période a présenté les rendements suivants: Hiver -0,8%, Printemps: 12,0%, Eté: 20,5%, Automne: -0,8%. Par ailleurs, les sociétaires profitent actuellement d'un taux de 2,125% sur le compte d'épargne Soliswiss auprès de Raiffeisen.

Les revenus générés par les primes pour les indemnités forfaitaires ont malheureusement

baissé. Surtout l'encaissement des primes, qui avait lieu par le biais des dépôts d'épargne, est préoccupant. La possibilité de paiement par carte de crédit est prévue et sera prête pour l'exercice à venir.

Les comptes ordinaires bouclent avec 0,2 MCHF de gain.

Produits et services modernes

Avec la globalisation de l'économie mondiale, des niches ont été redécouvertes et développées sur le marché de l'assurance. Le risque politique en fait partie. Soliswiss souhaite continuer à proposer son indemnité forfaitaire en cas de perte des moyens de subsistance due à des mesures politiques coercitives. Dans le cadre du développement de l'entreprise, le Comité a mis sur pied un projet portant sur la manière de laquelle Soliswiss pourrait proposer aux sociétaires des couvertures plus spécifiques, en collaboration avec des compagnies d'assurance de premier plan. Des résultats concrets sont attendus pour 2008.

RAPPEL

Sous la surveillance de la Commission fédérale des banques (CFB), les remboursements des anciens dépôts d'épargne ont lieu depuis l'automne 2006. Même si la majorité des avoirs a pu être transférée, les ordres de paiements nécessaires de certains sociétaires manquent encore. Veuillez prendre contact si vous n'avez pas reçu les documents correspondants. Informez vos proches et connaissances si vous savez qu'ils sont concernés. Après autorisation de la CFB, les avoirs qui n'auront pas été versés seront transférés le 30 juin 2008 sur un compte collectif payant de la Raiffeisenbank. Ils pourront toutefois continuer à être consultés par Soliswiss. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Nouveau personnel

La Coopérative profite du grand soutien bénévole du Comité car elle fonctionne avec moins de trois postes à plein temps. En fait partie, depuis début 2007, Dr. Doron Zimmermann, historien et spécialiste de la politique de sécurité. Il est passé du Comité au bureau et est maintenant responsable du développement de produits évoqué. Le Bureau a quant à lui été renforcé par l'arrivée de Eric Herren, expert en sécurité dans de nombreux organes au niveau national et international, et de Walter Suter, ancien consul général et grand connaisseur des communautés de Suisses installés à l'étranger et également expert avisé, en tant qu'ex-ambassadeur, de régions instables sur le plan politique.

Des marchés différents

Soliswiss est active partout dans le monde. Elle divise le marché en trois segments:

1. Pays sûrs: les sociétaires paient des cotisations annuelles et des primes et ne demandent quasiment jamais d'indemnité forfaitaire. On peut parler ici de marché de dons.
2. Pays fortement menacés: les revenus des primes ne suffisent pas pour financer le paiement des sinistres. On parle ici de marché receveur.



3. Pays instables: les paiements des primes et des sinistres sont en équilibre. Il s'agit là d'un marché classique de l'assurance sinistre.

Les segments 1 et 2 montrent que la Coopérative ne peut remplir sa mission que si les Suisses de l'étranger sont solidaires entre eux et que s'ils aident ceux qui sont en situation de détresse. Le segment 3 montre que les Suisses de l'étranger s'aident mutuellement et qu'ils peuvent eux-mêmes se protéger.

Nouveaux sociétaires

Soliswiss a enregistré 360 nouvelles adhésions durant la période sous revue. Certains nouveaux membres sont attirés par les prestations de Soliswiss SA en tant que gestionnaire de patrimoine et médiatrice d'assurance maladie et d'assurance vie. D'autres y adhèrent par solidarité.

Ce sont là deux excellentes raisons d'adhérer. Soyez prévoyant pour vous-même et votre famille ou aidez les personnes en situation de détresse. Devenez membre de Soliswiss.

Soliswiss – la sécurité suisse à l'étranger.

Dr Felix Bossert
Direktor